

SERVICE TECHNIQUE

Affaire suivie par :
Jean-Luc PUECH
☎ 05.63.04.63.55

JLP/NB/135

Moissac, le 28 septembre 2015

**ASSOCIATION DEUX PIEDS
DEUX ROUES**

Monsieur SAVARY Julien
5, avenue François Collignon
31200 TOULOUSE

**OBJET : DEMANDE DE REFECTION TRONCON CHEMIN DE LA RHODE / CHEMIN DU
CACOR**

Monsieur,

Suite à la réunion de la Commission voirie urbaine du 10 septembre 2015, je vous informe que celle-ci a émis un avis défavorable concernant votre demande de réfection du tronçon Chemin de la Rhode / Chemin du Cacor à Moissac.

En effet, compte tenu du coût des travaux nécessaires à la réfection de ce tronçon ainsi que de l'usage actuel en chemin d'exploitation agricole, il nous est impossible de réserver une suite favorable à votre demande.

Comptant sur votre compréhension,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT

